

# Transport solidaire

## Qu'est-ce que le transport Solidaire ?

Le Transport Solidaire est un service proposé par la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien en lien avec les communes de son territoire. Il permet à ses habitants, selon des critères définis, de bénéficier d'un transport à la demande afin de se déplacer sur notre territoire.

Vous vous rendez à un entretien professionnel, à Pôle emploi, à une formation, dans une administration ou encore à un rendez-vous médical et vous répondez aux critères, vous pouvez bénéficier du Transport Solidaire.

## Pour quel coût ?

Le prix d'un trajet simple est fixé à **1,50€**.

## Qui peut en bénéficier ?

Peuvent en bénéficier les habitants des 42 communes de l'Agglomération du Gard rhodanien qui :

- ont plus de 65 ans
  - sont bénéficiaires des minimas sociaux
- Vous devez vous procurer une **carte de bénéficiaire nominative** auprès de la mairie de votre commune de résidence, ou auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

## Comment réserver mon trajet ?

Une fois votre **carte de bénéficiaire établie**, il vous suffit de **contacter le numéro vert gratuit, 0800 200 166**, au moins 48 heures à l'avance. **Un rendez-vous est alors fixé devant votre domicile et vous réglez directement le coût du trajet auprès du chauffeur.**

Les trajets s'effectuent uniquement sur le territoire du Gard rhodanien, dans la limite d'un aller-retour par semaine.



[gardrhodanien.com](http://gardrhodanien.com)



**0800 200 166**

Numéro vert - Appel gratuit

# Transport solidaire

Des déplacements  
à la demande



**0800 200 166**

Numéro vert - Appel gratuit